

**Année scolaire 2016-2017****CONSEIL d'école ordinaire n°2****Jeudi 16 février 2017 à 18h00****Procès-verbal**

| <b>NOM</b>  | <b>PRESENT</b> | <b>EXCUSE</b> |
|---|----------------|---------------|
| Directeur de l'école – Président : M. BOSQUET Pierre                          | X              |               |
| <b>Enseignants de l'école :</b>   |                |               |
| Mme BANC Anaëlle  | X              |               |
| Mme BENISTAND-HECTOR Caroline   | X              |               |
| M. CHENET Eric  | X              |               |
| Mme COIGNAC Emilie  | X              |               |
| Mme DUBALD Manuëla  | X              |               |
| Mme ORGANDE Céline  | X              |               |
| Mme PESSAH Christine  | X              |               |
| M. REVIRIAUD Bertrand   |                | X             |
| M. ROBERT Olivier   | X              |               |
| Mme SANTIN Anne   | X              |               |
| <b>Représentants des parents d'élèves titulaires :</b>                        |                |               |
| Mme GULLON Catherine  | X              |               |
| Mme GLASS Claudette   | X              |               |
| Mme MINAIRE Oriane  | X              |               |
| Mme BALUTEAU Marion   | X              |               |
| Mme KTENAS Isabelle   |                |               |
| Mme COLASSON Sarah  |                |               |
| Mme MICHEL Barbara  |                |               |
| M. RAGAZZONI Damien   | X              |               |
| Mme DURAND Virginie   |                |               |
| <b>Représentants des parents d'élèves suppléants :</b>                        |                |               |
| Mme BOUDOU Caroline   |                |               |
|   |                |               |
| Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. HELAY GIRARD Cyril                   |                | X             |
|   |                |               |
| Représentant le Maire de la ville : Madame MAURICE                            | X              |               |
|   |                |               |
| Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme MACARI Marie-Alberte   | X              |               |
|   |                |               |
| <b>Personne invitée :</b>   |                |               |
| Mme LEPRETRE Nathalie, responsable des temps périscolaires de l'école Debelle | X              |               |
|   |                |               |
| Secrétaires de séance : Mme BENISTAND-HECTOR et M. RAGAZZONI                  |                |               |

| Points abordés  | Informations complémentaires   | Débat - Décision(s) prise(s)   |
|---|--|--|
| → Approbation du CR du conseil d'école n°1 du 03/11/2016            |  | Approuvé à l'unanimité.  |
| → Démission d'un parent élu   | Nouveau titulaire  | Madame Virginie DURAND devient titulaire en 9ème position  |
| → Règlement intérieur   | - modifications à apporter :   | <p>1/ sur les <u>modalités de sortie des élèves à la fin des cours</u> : « La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur maître. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires (jusqu'au portail). Les élèves sont alors, soit pris en charge par un service de restauration scolaire, de garderie ou d'activités périscolaires, soit rendus à la responsabilité de leurs parents. <b>Seuls les enfants de l'école maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux par écrit</b> ».</p> <p>2/ sur l'<u>accès aux classes hors temps scolaires</u> : « l'accès aux salles de classe en dehors des heures de cours et en l'absence de l'enseignant, est interdit à toute personne, hormis le personnel de l'école ».</p> <p>3/ sur l'<u>interdiction des bonbons à l'école</u> : « Il est interdit aux élèves d'apporter à l'école bonbons, chewing-gums et autres friandises, à l'exception des anniversaires (et avec l'accord préalable de l'enseignant). Ces friandises sont alors confiées à l'enseignant qui en gère la distribution. » Trop d'enfants s'échangent et mangent des bonbons et, hormis le fait que ce ne soit pas très bon pour eux, cela peut être générateur de problèmes type racket. Ces modifications sont approuvées à l'unanimité. Madame Maurice intervient pour dire de bien en informer les parents qui ne lisent pas tous le règlement intérieur.</p> |
| → Préparation rentrée 2017/2018 : point sur les effectifs           |  | CP = 48 / CE1 = 45 / CE2 = 43 / CM1 = 50 / CM2 = 44 TOTAL = 230<br>Ces effectifs sont bien sûr susceptibles d'évoluer.   |
| → Inscriptions : modalités  |  | Les inscriptions des nouveaux CP ont commencé. Les parents d'enfants en grande section à l'école maternelle Debelle doivent d'abord se rendre à la Mairie ; un papier leur est remis, leur indiquant de prendre RDV au plus tôt avec le directeur qui procède à l'enregistrement de l'enfant. Ces enregistrements des grandes sections de la maternelle Debelle devront être terminés pour le 13 avril 2017.   |
| → Sorties sportives scolaires : ski / natation / voile              |  | <p><u>Ski</u> : les classes de messieurs BOSQUET et CHENET ont fait 4 sorties. La 5<sup>e</sup> et dernière a été ajournée parce qu'il n'y avait pas assez de neige. La sortie est en principe reportée au vendredi 10 mars sous réserve de neige suffisante. Cette activité est entièrement financée par la mairie de Voreppe pour un montant global proche de 7 200 euros.</p> <p><u>Natation</u> : De janvier à fin mars sont concernées les classes de CP (Mme DUBALD &amp; M. ROBERT), le CE1 de Mme SANTIN, et le CE2/CM1 de Mme ORGANDE. Au cours de cette année scolaire, toutes les classes de cycle 2 seront allées à la piscine, ainsi que le CE2/CM1 de Mme ORGANDE du fait de la présence des CE2. Les séances se déroulent avec un maître-nageur en surveillance de bassin et un autre maître-nageur en enseignement.</p> <p><u>Voile</u> : la classe de CE2 de Mme BENISTAND-HECTOR et les CM1 de Mesdames BANC et PESSAH partiront les mardi 13, jeudi 15 et vendredi 16 juin 2017 à la journée au lac de Paladru. Premier jour : demi-journée à la Maison de Pays et demi-journée à la voile. Les deux autres jours, activité voile uniquement. Ce projet sera financé par la mairie de Voreppe et le Sou des écoles. Aucune participation financière des parents. Le budget global est d'environ 4 500 euros.</p>  |
| → Suivi de certains travaux (travaux à venir)                       | Notamment : porte à changer / équipement des 7 classes en vidéoprojecteurs et tableaux associés / stores classe 11 / relais interphone garderie-cantine par flash lumineux | <p>&gt; Porte à changer (accès à la cour arrière depuis le couloir du haut) : le remplacement aura lieu courant 2017 (<i>dernière minute : les travaux ont été réalisés le 15 mars 2017</i>).</p> <p>&gt; Équipement des 7 classes en vidéoprojecteurs et tableaux associés : toutes les classes de l'école seront équipées à la rentrée 2017. Toutes les classes des autres écoles élémentaires de la commune bénéficieront de ce matériel également à la rentrée 2017 pour un budget d'environ 72 000 euros.</p> <p>Stores de la classe 11 : ils seront changés courant 2017 (en remplacement des anciens rideaux).</p> <p>Restauration scolaire :</p> <p>&gt; des travaux d'isolation acoustique ont été réalisés dans les salles de restauration (panneaux spéciaux sur les murs). Madame LEPRETRE confirme leur effet positif sur l'ambiance sonore de ces lieux.</p> <p>&gt; Un composteur a été installé proche du restaurant scolaire. Le personnel de la restauration, l'école maternelle et l'école élémentaire seront autorisés à utiliser le compost, ainsi que le service espaces verts de la mairie.</p> <p>Interphone garderie-cantine par flash lumineux : le problème &gt; quand on sonnait à l'interphone, le personnel de garderie n'entendait pas. L'idée de la mise en place d'un flash lumineux avait été évoqué mais le problème a été récemment résolu par un son augmenté qui est désormais suffisant.</p>  |
| → <u>Suivi des points abordés au précédent conseil</u> :            |  |  |
| . Répartition des enseignants en service surveillance de récréation |  | Les enseignants sont vigilants quels que soient les endroits de la cour.   |
| . Livret d'accueil de nouveaux parents                              | Ébauche donnée par les parents à la mairie, si utilité pour elle d'éditer un livret d'accueil. Proposition ne tenant pas compte de certains                                | Les parents avaient émis l'idée d'un livret d'accueil pour savoir où aller chercher son enfant quand il pleut par exemple. Ils proposent un plan permettant aux nouveaux parents de se   |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p>. Préau extérieur : comment est accueillie cette demande en mairie ?</p> <p>. TAP</p> <p>. Temps de restauration</p> <p>. ASTEP</p> | <p>TAP qui nécessitent de récupérer l'enfant à un endroit précis, notamment en maternelle =&gt; dans ce cas, il serait utile de le préciser à l'inscription au TAP</p> <p>Demande paraissant particulièrement justifiée : sur temps de TAP, possibilité d'avoir jusqu'à 3 TAP dans le préau actuel, outre le passage de garderie.</p> <p>&gt; Est-ce que tout le potentiel des locaux à Debelle est utilisé ? (étage supérieur, autres salles BCD, classe...)</p> <p>&gt; Les listes d'appel des enfants en TAP ne sont pas toujours en adéquation avec les inscriptions pourtant validées.</p> <p>Le carnet de smileys donne-t-il satisfaction pour améliorer la qualité de vie, relativement aux années antérieures ?</p> <p>Les listes de cantine sont éditées le vendredi après-midi pour la semaine suivante ; pb : une annulation est difficile à gérer (aller chercher son enfant en garderie, ou parfois, l'enfant a commencé à manger). &gt; Est-il possible d'éditer la liste chaque matin ?</p> | <p>repérer. Madame MAURICE suggère de le faire passer au service éducation en Mairie. Ce plan pourrait être inséré dans le cahier de liaison.</p> <p>M. BOSQUET propose de l'afficher assez rapidement sur le panneau extérieur après avoir mis en évidence « temps scolaire » et « temps périscolaire » et précisé un numéro de téléphone pour joindre la garderie périscolaire (responsable du périscolaire : Madame LEPRETRE : 07.78.07.38.69.)</p> <p>Un budget de 15000 euros a été prévu pour la restructuration de l'école Debelle (école maternelle, restauration...).</p> <p>Les enseignants réitèrent la demande de création de toilettes à l'extérieur.</p> <p>En cas de très mauvais temps, il peut arriver, de façon exceptionnelle, que certains TAP prévus en extérieur soient rapatriés dans le préau.</p> <p>Oui tous les locaux disponibles sont utilisés.</p> <p>Certains enfants sont inscrits mais ne sont pas sur la liste (ou sont sur les listes mais sans être inscrits).</p> <p>Les parents sont invités à signaler au service éducation en mairie toute erreur constatée pour rectification.</p> <p>Les parents ont déjà eu une réunion à ce propos. Madame LEPRETRE constate que ce système est positif mais elle admet que le personnel de restauration est très tolérant et applique <i>a minima</i> le retrait de smileys.</p> <p>Pour annuler les repas en restauration scolaire, il faut appeler le service en mairie la veille (ou le vendredi) avant 10 heures.</p> <p>Il n'est pas envisageable d'imprimer les listes chaque matin.</p> <p>ASTEP (voir conseil d'école précédent) : Perspectives de travail intéressantes. Toutefois, pour cette année scolaire, d'autres projets avaient déjà été élaborés.</p> |
| <p>→ Une classe de CE1, n'est pas allée au gymnase Pignéguy au premier trimestre, ira-t-elle par la suite ?</p>                        |  | <p>La classe de Madame SANTIN n'est pas allée au gymnase au premier trimestre mais précise que les enfants ont eu sport toutes les semaines à l'école. Ce trimestre, elle va à la piscine et envisage d'aller au gymnase au troisième trimestre.</p>   |
| <p>→ Visite des CM2 au foyer de Charminelle. Est-ce en lien avec le Corepha ? Y-aura-t-il un support DVD, une projection... ?</p>      |  | <p>La visite des CM2 au foyer de Charminelle était en lien avec le Corepha (travail sur le Voreppe des années 1930 à 1960, mené dans le cadre de la semaine sur l'inter-génération) Il n'y a pas de support DVD (gestion du droit à l'image très complexe).</p>  |
| <p>→ Piscine</p>   | <p>Les investissements récents ont-ils apporté les réponses attendues ? Certains cours du club natation ont été annulés en raison du taux élevé de chlore, pas ceux de l'école...</p>  | <p>Les travaux entrepris à la piscine ne sont pas terminés. Un bilan est donc prématuré. La surveillance de la qualité de l'eau est permanente. Dès que l'analyse n'est pas satisfaisante, les séances sont annulées ou reportées lorsque ceci est possible.</p>   |
| <p>→ PEL (projet Educatif Local)</p>   | <p>Quelle actualité ?<br/>Quelle organisation des temps scolaires et périscolaires à la rentrée 2017 ?</p>   | <p>Pas d'information communiquée à ce sujet.</p>   |
| <p>→ Graine de partage</p>   | <p>Le collectif de Voreppe s'inscrit cette année encore dans l'élan de planter des fruits et légumes devant la MJC. Un atelier de semis sera proposé dans le cadre du mois thématique du « Do It Yourself ».</p> <p>Si un enseignant est intéressé pour un atelier semis, on propose de donner des graines et/ou participer. Les enfants prendraient ensuite soin de leurs plants jusqu'au repiquage collectif un samedi de mai.</p>   | <p>Graine de partage : nom d'un collectif qui se propose de participer à un atelier scolaire « semis » le 8 avril et d'aider à repiquer ces semis le 13 mai.</p> <p>Un projet de semis de fleurs à planter dans la plate-bande de l'école est également prévu avec la classe de Madame BENISTAND. Semis le 7 avril et mise en terre en mai.</p> <p>A coordonner avec le service espaces verts de la Mairie quant à la préparation de la plate-bande (bêchage).</p>   |
| <p>→ Réflexion future à mener pour garantir plus de sécurité en périscolaire</p>   | <p>Comment mettre en place un système de pointage pour s'assurer que tel enfant a été récupéré et par qui ?</p>  | <p>Madame LEPRETRE est en possession des fiches individuelles de chaque enfant. Tous les renseignements nécessaires y sont consignés. Les enfants ne sont remis en main propre qu'aux parents ou aux personnes qu'ils ont autorisées.</p>  |
| <p>→ Information des parents élus au conseil d'école</p>   | <p>L'association RYE (Recherche sur le Yoga dans l'Education), créée par Micheline Flak en 1978, met au point des techniques issues du yoga qui permettent de reconnecter le corps et le mental. L'association a été agréée par L'Education Nationale en 2013. Elle propose des formations spécifiques pour les enfants 3-6 ans ou 6-11 ans, ou pour les adolescents sur des week-end et notamment à Grenoble depuis 2015. On trouve leur catalogue de formation en ligne mais aussi des exercices pratiques pour pratiquer avec les enfants : <a href="http://www.rye-yoga.fr">www.rye-yoga.fr</a></p>  | <p>RYE est une association agréée par le ministère de l'Education Nationale. Des formations à l'intention des enseignants existent. Elles sont payantes et non prises en charge par l'employeur.</p>   |

La séance est levée à 20h06.

Le Directeur de l'école, Président du conseil d'école  
M. BOSQUET

Prochain conseil d'école le jeudi 8 juin 2017 à 18h00

Les Secrétaires de séance  
Mme BENISTAND-HECTOR

M. RAGAZZONI